

## **Sandrine Gourlet, Présidente de l'UnIPEF**

« Éluë ce jour à la présidence du Conseil d'administration de l'UnIPEF, je souhaite m'inscrire dans la continuité des actions menées par le conseil depuis 2014.

Les priorités fondamentales de l'UnIPEF demeurent : défendre les intérêts des membres de l'UnIPEF et faire vivre notre réseau.

J'ai la conviction que notre société, et en conséquence notre corps, se situent à un moment charnière devant les nombreuses évolutions à venir. Ou bien nous arriverons à démontrer et à affirmer notre capacité collective à répondre à ces défis, ou bien nous échouerons et l'intérêt même de la haute fonction publique technique sera réinterrogé.

Je souhaite mettre mon énergie, ma capacité à mobiliser, mon engagement, au service de tous, pour faire participer chacun au bénéfice du collectif et pour que nous relevions ensemble ce défi.

Concrètement, il est important de poursuivre la défense de nos intérêts communs. Nous en avons débattu ensemble à de nombreuses reprises. Il faut exiger que le rapport Duron soit mis en œuvre et restaurer le rôle du chef de corps.

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 constitueront déjà un premier et important moment de mobilisation collective pour l'UnIPEF. Elles doivent nous permettre de confirmer notre représentativité syndicale et, à travers elle, les moyens mis à disposition par les ministères de tutelle pour mener à bien nos différentes actions.

Nos métiers sont au cœur des défis à venir ; en ce sens l'UnIPEF s'impose comme un interlocuteur incontournable pour les relever. Nous disposons des compétences et des responsabilités nous permettant d'aider notre société à s'adapter aux changements et tout particulièrement au changement climatique. Beaucoup d'entre nous occupent des fonctions clefs dans lesquelles l'innovation, l'initiative, l'entrepreneuriat sont essentiels. Nous pouvons être collectivement acteurs de ces changements et favoriser une action publique plus performante, plus agile.

L'UnIPEF peut et doit favoriser la mise en réseau de ces talents, de ces initiatives et aider à faire sauter les verrous et les blocages. Il s'agit à la fois de faire valoir nos valeurs collectives, notre sens de l'action mais également d'aider et de servir concrètement nos membres, je pense en particulier à l'accompagnement des débuts de carrière des plus jeunes ou à l'employabilité dans le temps.

Je tiens à remercier Thierry Dallard, qui reste administrateur, pour ce qu'il a apporté à l'UnIPEF, et je tiens également à saluer l'action des vice-présidents. Je sais pouvoir compter sur leur engagement pour m'accompagner dans cette mission.

14 juin 2018